

Le Réseau Méditerranéen des Organismes du Bassin - Réseau Régional du RIOB -

Le RIOB et les Réseaux Régionaux

Le Réseau International des Organismes de Bassin a été créé en 1994, lors de l'assemblée d'Aix les Bains (France), par des organismes poursuivant le même but: la mise en place d'une gestion intégrée des ressources hydriques dans chaque bassin. Le RIOB compte avec la participation de 52 pays et inclue comme membres 130 organismes de bassin. Le Réseau s'organise en 5 réseaux régionaux: l'Afrique, l'Amérique latin, l'Asie, l'Europe Centrale et Orientale, et le Réseau de la Méditerranée. Le RIOB inclue aussi le Réseau de bassins transfrontaliers et le Réseau d'organismes de bassin européens pour la mise en place de la Directive Cadre Sur L'Eau, récemment créée.

Le REMOB

Le REMOB est le Réseau Régional du RIOB dans la zone Méditerranéenne. Ce réseau a été créé à Madrid le 3 novembre 2002, à l'issue d'une assemblée constitutive, en tant que nouveau réseau régional. Le Secrétariat Technique Permanent de ce nouveau réseau vient d'établir son siège à la confédération hydrographique du Júcar à Valencia, Espagne, et compte avec le support institutionnel du Ministère espagnol de l'Environnement.

Le Réseau est ouvert à tous les organismes de bassin méditerranéens, aux administrations nationales responsables de la gestion hydraulique, et aux autres organisations de coopération bi ou multilatérale qui soutiennent des actions de gestion de l'eau. L'objectif principal du REMOB est la promotion de la gestion intégrée des ressources hydrauliques, outil considéré essentiel pour garantir un développement soutenable. Pour ce faire, le Réseau Régional s'efforce de:

- Développer des liens permanents entre pays membres du RIOB partageant une culture méditerranéenne de l'eau
- Développer dans la région les activités collectives du RIOB
- Organiser des activités communes d'intérêt régional

Pour l'instante l'activité principale du REMOB a été l'organisation de l'Assemblée Générale et d'une conférence internationale (Journées de l'Eau) à Valence en novembre 2003.

**1^{ere} Assemblée Générale du REMOB
Séminaire International "Journées de l'Eau"
VALENCIA, 10-13 novembre 2003**

Le REMOB, avec la Confédération Hydrographique du Júcar (Ministère de l'Environnement espagnol), le Réseau International des Organismes de Bassin et le Global Water Partnership Mediterranean a organisé sa première conférence internationale sur la gestion des ressources hydriques dans le cadre méditerranéen et la Directive Cadre sur L'Eau (DCE). Cette conférence été divisée en deux parties: la Première Assemblée Générale de ce Réseau Régional et un Séminaire International sur la gestion des eaux et la DCE. La conférence a eu lieu dans la ville de Valencia du 10 au 13 novembre 2003. Parmi ses objectifs les plus importants ont été la promotion de l'échange d'information en rapport avec la gestion de l'eau, et la présentation de ce nouveau Réseau Régional.

Participants

Cent quarante délégués ont participé à la conférence. Parmi eux se trouvaient des représentants d'administrations nationales responsables de la gestion des ressources hydriques, d'organismes de bassin et d'organisations non gouvernementales et internationales, venus de l'Albanie, la Belgique, l'Espagne, l'Estonie, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Lituanie, la Macédoine, le Maroc, la Moldavie, la Norvège, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, le Royaume Uni, la Suisse, l'Ukraine, ainsi que des représentants de la Commission européenne.

Sessions et Présentations

L'Assemblée Générale

Le premier jour été consacré à la Première Assemblée Générale du REMOB durant laquelle ont été traités des sujets concernant le propre Réseau, le RIOB, et le Water Partnership-Mediterranean (GWP-Med). A ceux-là s'ajoute la présentation du Programme Azahar de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale. Au cours de l'Assemblée les principaux cadres du Réseau ont été approuvés, ainsi comme une version définitive des statuts du REMOB.

Séminaire International

Le Séminaire International «Journées de l'eau» s'est déroulé en sessions thématiques comprenant les sujets suivants:

(Pie de Foto) *Conférence inaugurale: **La planification hydrologique et la Directive-Cadre en Espagne**, par J.M. Aragonés Beltrán (Director Général de Travaux Hydrauliques et de la Qualité de l'Eau)*

- **La planification et la gestion de l'eau dans la Méditerranée**
 - Actions du RIOB, REMOB, GWP-Mediterranean
 - Le Système Euro Méditerranéen d'Information sur l'Eau, SEMIDE
 - La planification et la gestion de l'eau dans la Méditerranée
 - L'irrigation dans la Méditerranée
 - Les ressources non-conventionnelles et la gestion de la demande
 - La gestion intégrée des fleuves transfrontaliers
 - Les droits de l'eau et sa gestion dans le Jucar
 - Les systèmes d'aide à la décision pour la planification et la gestion

- **La Directive-Cadre sur l'Eau**
 - Stratégie de mise en œuvre, questions clés de la Directive-Cadre et les Documents Guides
 - Identification des districts hydrographiques et caractérisation des masses d'eau
 - Le bon état écologique des masses d'eau. Analyse des pressions et des impacts
 - Les aspects économiques de la DCE et la participation publique
 - Les acteurs dans la mise en application de la DCE dans le bassin Rhône Méditerranée Corse

- **Mise en application de la Directive-Cadre sur l'Eau**
 - Les bassins pilotes européens: Ribble-Royaume-Uni, Tevere-Italie, Jucar-Spain
 - Application de la Directive-Cadre dans de nouveaux pays et dans les pays candidats de l'Europe Centrale. CEENBO (Réseau Régional des Organismes de Bassin d'Europe Centrale et Orientale).
 - Gestion de l'Eau en Hongrie et en Albanie
 - Mise en application de la DCE dans autres pays européens
- **Problèmes pratiques de la mise en application de la Directive-Cadre par les organismes de bassin**

« Intégrée Gestion et Protection : Objective Principale de la Directive- Cadre »

La conférence s'est finie avec une visite technique au Barrage de Tous et au Parc Naturel de L'Albufera.

Résolutions

Questions clés

Au cours du séminaire on a insisté sur l'importance:

- des Documents Guide, en application dans les différents bassins pilotes;
- de la participation publique, essentielle dans le procès de mise en place de la DCE.

Réseau Européen

Etant donnée l'importance de la mise en place de la nouvelle Directive dans de nombreux pays, pendant ce séminaire les participants ont décidé de constituer, au sein du RIOB et sans nécessité d'y créer une nouvelle structure spécifique, un «groupe d'organismes de bassin européens pour l'application de la Directive –Cadre », (Europ-INBO). Ce groupe est ouvert à toutes les organisations concernées de l'Union européenne et des pays candidats, ainsi comme à toute autre organisation appliquant les principes de la DCE.

Ce Groupe se fixe comme but d'aider à la mise en place concrète de la Directive Cadre européenne et accorde de se réunir à nouveau dans un délai maximum de 12 mois et après chaque étape importante d'application de la Directive

Adresses et contacts

Secrétariat Technique Permanent du REMOC
Despacho 8942 (5ª)
Confederación Hidrográfica del Júcar
Avda. Blasco Ibáñez 48
46010 VALENCIA (ESPAGNE)

Tel: 34 96 3938942
Número de Fax: 34 96 3938801

Président:
José María González

Secrétaire Technique Permanent:
Teodoro Estrela

Secrétariat Technique Permanent:
Ramiro Martínez, Elisa Vargas
remoc1@remoc.org
www.remoc.org